

# Syndicat CGT Michelin

Ce 1<sup>er</sup> mai, les « Bibs » dont l'avenir est de plus en plus incertain étaient à nouveau mobilisés et ont participé à l'imposante manifestation du Puy.

Dans le communiqué fait à la presse le 28 avril, Michelin annonce :

« les mesures de flexibilité industrielle seront amplifiées au second semestre pour optimiser les besoins en fond de roulement ».

En clair cela veut dire que la situation actuelle dont les ouvriers sont les principales victimes ne va pas s'améliorer, et certainement se dégrader.

Mais en tout cas, les mauvaises prévisions vont maintenant jusqu'à la fin de l'année, et l'inquiétude est plus que jamais d'actualité.

Réunion de CCE du 29 avril :

les élus ont exigé qu'une analyse économique de la situation de l'ensemble des sites portant sur la pérennité de ceux-ci, les investissements, la situation de l'emploi soit réalisée par un cabinet indépendant spécialisé.

Réunion de Comité d'Etablissement du jeudi 30 avril :

- ▶ maintien des EFS pour le second semestre avec 16 à 18 salariés ( moins d'un tiers de l'effectif total EFS)
- ▶ niveau de stock trop élevé, production en baisse très importante.
- ▶ fermeture d'euromaster au Puy dans le cadre d'un plan social. La direction envisage de réactiver la magasin de montage de l'usine.
- ▶ chômage partiel : indemnisation à 75% peut être en mai tout dépend de la date de parution des décrets d'état et de l'application par Michelin.
- . Février : 779 heures de chômage exclusivement pour les agents
- . Mars : 1615 jours chômés pour les agents soit environ 12000 heures et 122 jours pour l'ensemble des collaborateurs soit environ 900 heures.
- . pour la période de février à avril les 16 cadres de l'usine n'ont pas chômé.
- . d'avril à juin, pas de chômage pour les 9 cadres de l'équipe de direction.



Cette situation scandaleuse démontre encore une fois que les nantis s'en tirent bien, et prennent toutes leurs dispositions pour conserver leur salaires déjà bien élevés. A partir des chiffres officiels communiqués par la direction, sur l'usine la rémunération moyenne annuelle brute des ouvriers (25 501€) est inférieure de 36 885 € par rapport aux cadres qui touchent 62 386 € annuels, de 13 564€ par rapport aux chefs qui touchent 39 065 € annuels, de 8864€ par rapport aux techniciens qui touchent 34 365 € annuels, pour les employés la situation comparative avec ces 3 catégories est pire.

Au regard de ces injustices, il devient urgent de boycotter les points 5', ou ces mêmes personnages n'hésitent pas à faire la leçon aux ouvriers sur leur soi disant manque de performance. Et eux c'est quoi leur performance ?

► poursuite des formations. Celles ci ne coûtent pas un centime à Michelin et ceux qui ont déjà participé ont pu s'apercevoir que ces formations bidons ne vont pas faire évoluer nos qualifications.!

▲ Vendredi 15 mai : à l'appel des deux syndicats, un car de salariés se rendra à Clermont pour l'assemblée générale des actionnaires, dont les principaux ne savent plus quoi faire de leur fric, mais qui crise ou pas crise vont en ramasser encore un peu plus.

Au comble du dégoût, à la suite de cette AG, ce tiendra une assemblée générale extraordinaire dont l'un des points de l'ordre du jour est : attribution de 3 millions d'actions, soit 2% du capital.

Les syndicats lancent auprès du personnel une souscription de solidarité afin d'aider au financement de ce déplacement (chacune et chacun peut apporter sa contribution dans la boîte qui sera située devant la conciergerie).

A noter : pour tous ceux qui se sont inscrits, le départ du car est fixé à 6H sur le parking pour un retour prévu vers 14H-15H.

A l'opposé des plus hautes catégories sociales, la situation est difficile pour les basses catégories de l'usine (ouvriers et employés) dont les salaires sont très fortement rabaisés par le chômage partiel.

Cette volonté sans équivoque de Michelin, de faire payer la crise à celles et ceux qui produisent les richesses de l'entreprise est ignoble, mais est malheureusement relayée en interne par celles et ceux qui cautionnent cette politique du pire.

**Nous réclamons de la direction pendant le chômage partiel le paiement intégral de nos salaires.**

**A force d'exaspération, la colère qui monte des ateliers finira bien par prendre le dessus et alors là....**

**Le 5 05 09**